

# ACCOMPAGNEMENT VAE

## Parcours collectif

ETHICARE ACADEMIE PRESENTE SON OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT A LA  
VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE POUR LES CERTIFICATIONS  
PROFESSIONNELLES :

✚ AIDE SOIGNANT

✚ IBODE



# La démarche de Validation des Acquis de l'Expérience

## Ethicare Académie vous présente son offre d'Accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience

La loi n°2022-1598 du 21 décembre 2022 portant mesures d'urgence relatives au fonctionnement du marché du travail en vue du plein emploi, fait évoluer les dispositions relatives à la validation de l'expérience professionnelle (VAE) selon trois axes :

- Simplification de la procédure relative à la VAE
- Sécurisation des parcours
- Modernisation du dispositif

## Votre démarche de Validation de l'Expérience Professionnelle

### 1. Pourquoi faire une VAE ?

Vous souhaitez acquérir une certification professionnelle inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Vous souhaitez valider un ou plusieurs blocs de compétences d'une certification mais pas la certification totale.

### 2. Suis-je éligible à l'obtention de la certification visée par le voie de la VAE ?

Vous pouvez justifier d'une activité minimale d'un an dans le domaine du diplôme visé.

Vous pouvez justifier de compétences en lien avec le métier visé.

Cette année d'expérience a été exercée en tant que salarié, bénévole ou volontaire.

Vous êtes actuellement en exercice professionnel ou non.

### 3. Je suis salarié, est ce que je peux avoir un congé pour préparer ma VAE ?

La réforme prévoit un congé pouvant aller jusqu'à 48h pour préparer votre VAE

La réforme prévoit également que vous puissiez être accompagné(e) dès le début de votre démarche (avant même la confirmation de votre recevabilité)

### 4. Comment financer ma VAE ?

Votre VAE peut être financée par votre employeur via votre OPCO

Vous pouvez également la financer à titre personnel



La VAE est une démarche valorisante et exigeante. Votre implication dans le dispositif est obligatoire pour garantir votre réussite.

# Votre accompagnement VAE en 5 étapes

## 1 HEURE ANALYSE DE LA DEMANDE + 24 HEURES ACCOMPAGNEMENT

	Objectifs	Méthodes	Durée	Modalités
<b>Etape 0</b> Pré-requis	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser votre demande et vos besoins</li> <li>- S'assurer de votre éligibilité</li> <li>- Comprendre vos motivations, les objectifs visés, les moyens que vous aller vous donner</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretien individuel</li> <li>- Auto diagnostic éligibilité et motivation</li> </ul>	1h	Distanciel individuel
<b>Etape 1</b> Introduction à la VAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre la réglementation de la VAE</li> <li>- Comprendre les attentes en termes de projet professionnel</li> <li>- Rédiger son projet professionnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exposé théorique</li> <li>- Echanges</li> <li>- Atelier pratique</li> </ul>	6h	Présentiel collectif
<b>Etape 2</b> Auto évaluation des compétences	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'auto évaluer sur sa capacité à justifier les compétences</li> <li>- Réaliser un diagnostic pour validation partielle ou totale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exercice individuel</li> <li>- Compte rendu individuel</li> <li>- Plan d'accompagnement</li> </ul>	1h	Distanciel individuel
<b>Etape 3</b> Présentation des acquis d'expérience écrit et oral	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre les attendus de chaque compétence</li> <li>- Identifier les situations significatives</li> <li>- Valoriser les compétences à travers les situations</li> <li>- Adapter son vocabulaire</li> <li>- Faire une présentation orale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Apports théoriques</li> <li>- Exercices pratiques</li> <li>- Analyse des situations choisies</li> <li>- Oral blanc</li> </ul>	16h	Présentiel collectif (10h) Distanciel individuel (6h)
<b>Etape 4</b> Post jury	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser la passation orale</li> <li>- Comprendre les remarques du jury</li> <li>- Déterminer la conduite à tenir</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Echanges</li> <li>- Analyse des remarques</li> </ul>	1h	Distanciel individuel



**PARCOURS  
SUR 8 A 10  
MOIS**



**Prérequis** : 1 an d'exercice dans le domaine visé (aide-soignant ou IBODE)

**Objectif** : préparer la présentation de la totalité des compétences ou d'un ou plusieurs blocs de compétences

**Durée** : Minimum 8 mois (dépend également de votre investissement personnel)

**Modalités d'accès** : en intra ou en inter (à déterminer avec votre employeur) – Groupe de 5 à 8 personnes maximum

**Méthodes** : séances collectives, entretiens individuels, apports théoriques, guidance, relecture et analyse des écrits

**Modalités d'évaluation** : Jury VAE selon calendrier DREETS

**Délai d'accès** : selon conditions intra ou inter – Nous consulter

**Accessibilité handicap** : nous consulter

**Contact** : Anais - **Mail** : [anais.fontana@ethicare.fr](mailto:anais.fontana@ethicare.fr) - **Tel** : 06.67.59.76.78

ou Carole – **Mail** : [cauptel@ethicare.fr](mailto:cauptel@ethicare.fr) - **Tel** : 06 .75.64.50.81

**Tarif** : 1 400 euros par personne (hors frais de déplacement et hébergement accompagnateur VAE pour les séances collectives en présentiel).

Association Petites et Moyens Etablissements Sanitaires et Sociaux (APMESS),  
groupement d'établissements ...

contactez-nous pour un devis sur mesure